FICHE INDIVIDUELLE D'EXPOSITION À L'AMIANTE

Cette fiche est établie par l'employeur pour chaque travailleur exposé à l'amiante
(Art. R.4412-120 du Code du travail).

Nom de l'entreprise : N° SIRET : Adresse :	Cachet :

Nom et prénom du salarié :
Date de naissance : N° SS : Poste :
Adresse :

Descriptif des expositions à l'amiante

	Situation n°1	Situation n°2
Date(s)		
Durée(s)		
Lieu(x)		
Nature du travail réalisé		
Description / caractéristiques des matériaux ou appareils contenant de l'amiante		
Procédé de travail		
Moyens de protection collective		
Equipements de protection individuelle		
Autres risques ou nuisances d'origine chimique, physique ou biologique		

Contrôles de l'exposition au poste de travail

	Contrôle n°1	Contrôle n°2	Contrôle n°3	Contrôle n°4
Organisme				
Date du contrôle				
Résultats (en fibres/litre)				

Expositions accidentelles

Date	Durée	Importance	Description